



Communiqué de Presse
Pour publication immédiate

UNE PREMIERE ENTENTE DE BASSIN VERSANT ENTRE ABRINORD ET LA MUNICIPALITE DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRE

Saint-Jérôme, le 14 juin 2010 – La Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré annonce la mise en œuvre de l'édition 2010 du *Programme de protection des lacs* dans lequel s'insère un Plan quinquennal de protection des lacs (2010-2014). La mise en œuvre de ce Programme fait l'objet d'une entente de bassin avec Abrinord puisqu'il contribuera sensiblement à la réalisation de sept objectifs du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière du Nord.

Par la réalisation de ce *Programme de protection des lacs*, la Municipalité vise principalement à faire le suivi des installations sanitaires, à faire le suivi de l'état des bandes de protection riveraines, à améliorer ses connaissances sur l'état des lacs, à lutter contre l'érosion des berges, etc. Ainsi, la Municipalité met en place des mesures afin de ralentir le processus d'eutrophisation (vieillesse) des lacs et cours d'eau sur son territoire et, plus globalement, d'améliorer la qualité de ces eaux.

M. Lauzon, conseiller responsable de l'urbanisme et de l'environnement de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, a mentionné que « la protection de l'environnement est non seulement une préoccupation constante du conseil, mais nous nous assurons que des actions concrètes soient réalisées en ce sens. Le *Programme de protection des lacs* est la mise en œuvre de cette volonté d'assurer pour les générations futures un milieu en santé où il fait bon vivre ».

Pour M. Claude Magnan, le président d'Abrinord, « les efforts déployés par la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré rappellent que, dans la mise en œuvre du PDE, l'implication de tous les acteurs de l'eau est d'une grande importance. Entre autres, le Plan quinquennal de protection des lacs est un très bel exemple de planification des actions dans le temps, afin de maximiser les impacts sur la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord ».

La signature d'une entente de bassin est un engagement à effectuer des actions jugées prioritaires dans le PDE et qui auront des répercussions positives sur la qualité de l'eau ainsi que sur les écosystèmes aquatiques et riverains. Le PDE du bassin versant de la rivière du Nord est le résultat d'une concertation de tous les acteurs de l'eau du bassin. Il pose un diagnostic, identifie les enjeux prioritaires et propose des pistes de solutions et d'actions à entreprendre par tous et chacun.

À PROPOS D'ABRINORD

L'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) a été identifié par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs comme étant l'organisme responsable de l'une des 40 zones de gestion intégrée de l'eau du Québec. La mission de l'organisme est de favoriser la concertation entre les divers acteurs de l'eau, pour l'élaboration et la mise en œuvre de solutions durables dans une optique de gestion intégrée de l'eau et des écosystèmes aquatiques et riverains, et ce, pour l'ensemble du bassin versant de la rivière du Nord.

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'entente qui est disponible sur le site Web d'Abrinord au <http://www.abrinord.qc.ca/gestionbv.html#Entente>.

– 30 –

298, rue Labelle, bureau 109, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1
Téléphone : 450.432.8490 | Télécopie : 450.432.2155 | info@abinord.qc.ca

Merci à nos ambassadeurs :





Source :

Pour information concernant les ententes de bassin :

Pour information concernant les projets à la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré :

Sophie Tremblay-Carle
Responsable des communications
Abrinord
(450) 432-8490
communications@abrinord.qc.ca

Karine Thibault
Chargée de projet PDE
Abrinord
(450) 432-8490
pde@abrinord.qc.ca

Milaine Richer-Bond
Inspectrice en environnement adjointe et
chargée de projet en environnement
Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré
(819) 688-2161 Poste 233
m.richer-bond@municipalite.stfaustin.qc.ca

abrinord.qc.ca

298, rue Labelle, bureau 109, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1
Téléphone : 450.432.8490 | Télécopie : 450.432.2155 | info@abrinord.qc.ca

Merci à nos ambassadeurs :

